

Bulletin

Municipal

Mulsans

Février à mai 2026

Le mot du maire

Chers Mulsanaises et Mulsanais,

Je tiens tout d'abord à vous remercier de la confiance que vous nous avez apportée lors des élections municipales du 15 mars dernier.

Par votre participation vous avez prouvé que MULSANS était un village où la solidarité, l'amitié et la volonté de vivre ensemble étaient une vraie force.

Cette nouvelle équipe municipale presque entièrement renouvelée découvre la gestion publique jour après jour, souvent lors de cas concrets.

Depuis notre élection, nous avons eu à faire face malheureusement à deux décès. Nous adressons nos pensées les plus sincères à leur famille.

Nous rappelons dans ce bulletin quelques devoirs et règles de bien vivre en société pour mieux vivre ensemble. En l'occurrence plus précisément dans le cadre juridique des travaux où ces règles sont souvent ignorées.

Cette année sera une année de transition au niveau budgétaire.

Nous sommes fiers de concrétiser prochainement les travaux de voirie initiés dès avril, en réalisant le drainage des eaux pluviales Rue du Parc avec la pose de caniveaux.

Nous avons également décidé d'investir dans un tracteur pour notre employé communal qui lui permettra d'entretenir notre commune de façon plus optimale.

Un gros chantier nous attend pour notre fin de mandature : la réfection du toit de l'église « Notre Dame de Mulsans ». Ce chantier prévu au départ en trois phases, a été réduit à deux plus importantes pour des raisons financières. Le permis de construire vient d'être autorisé, il ne nous reste plus qu'à nous mettre à la tâche.

L'été s'est installé très en avance cette année et n'oublions pas dans les périodes de canicule de veiller sur nos aïeux et nos voisins les plus fragiles.

Bel été à toutes et à tous

Christel Sacré



Compte rendu
du
Conseil Municipal



Les comptes rendus détaillés sont consultables sur le site www.mulsans.fr

Voici les décisions adoptées par le conseil municipal :

✦ 12 février 2026

- ✎ Approbation du Compte Financier Unique 2025
- ✎ Affectation du résultat de la commune 2025
- ✎ Tarifs repas des anciens
- ✎ Nouvelle convention pour médiation préalable obligatoire
- ✎ Renouvellement convention Certificat d'Économie d'Énergie

✦ 21 mars 2026

- ✎ Élection du Maire
- ✎ Détermination du nombre d'adjoints
- ✎ Élection des adjoints
- ✎ Délégation du conseil municipal au Maire

✦ 30 mars 2026

- ✎ Indemnité de fonction des élus
- ✎ Droit à la formation des élus
- ✎ Désignation des membres des commissions communales
- ✎ Désignation des membres de la commission d'appel d'offres
- ✎ Désignation référent déontologue
- ✎ Désignation des délégués syndicaux
- ✎ Délibération pour étendre les admissions en non valeur au délégation du maire

✦ 27 avril 2026

- ✎ Attribution subventions 2026
- ✎ Vote des taux fiscalité locale
- ✎ Délibération annuelle de fongibilités des crédits
- ✎ Budget primitif 2026
- ✎ Redevance d'occupation du domaine publique : Enedis et Orange
- ✎ Acquisition à titre gratuit parcelle AB242
- ✎ Désignation des commissaires commission communale des impôts directs
- ✎ Motion pour Sidelc

✦ 21 mai 2026

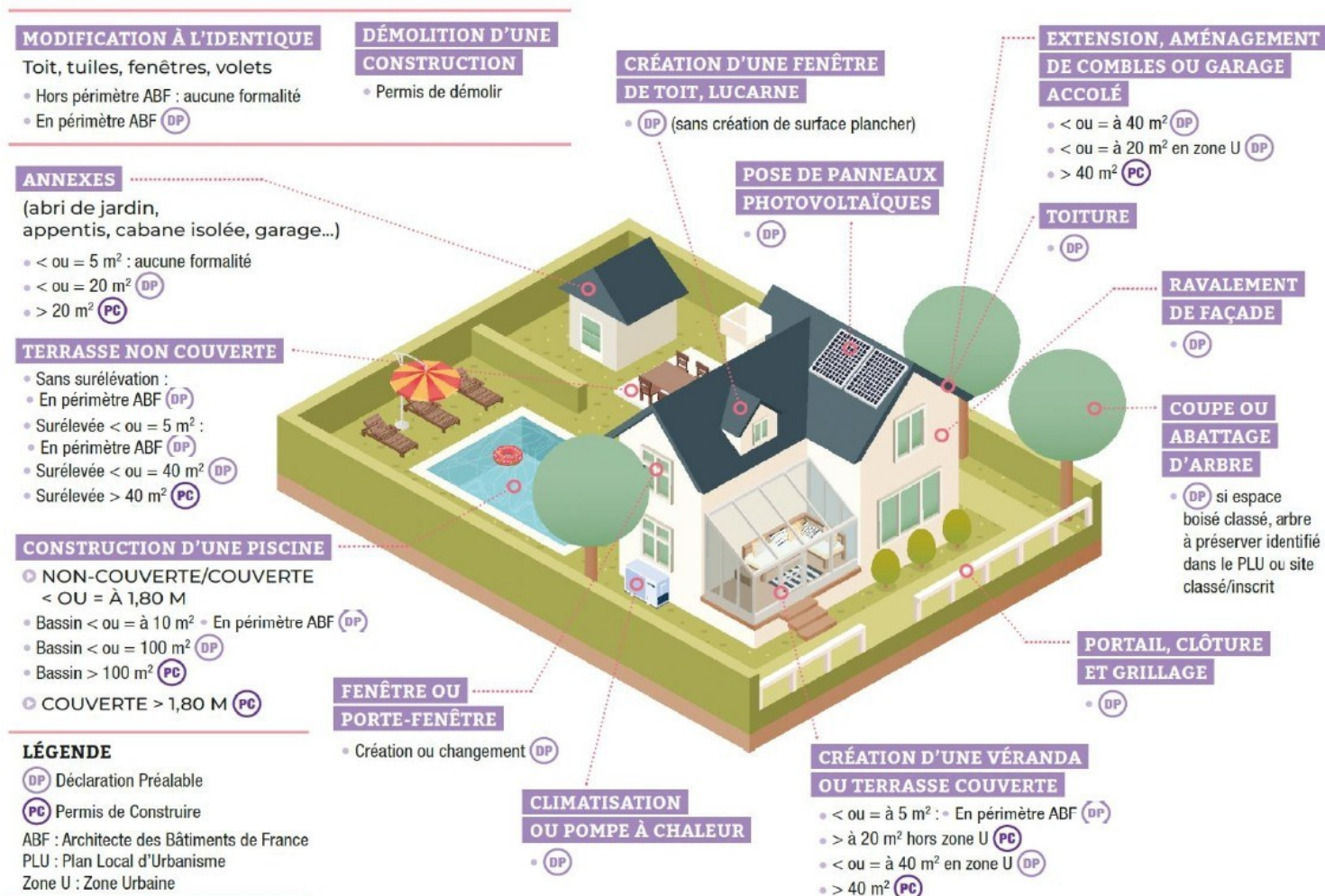
- ✎ Avis sur installation classées—Métha Blois nord
- ✎ Tarifs : 14 juillet et Sainte Anne
- ✎ Travaux voirie—Demande de DDSR
- ✎ Désignation d'un représentant CIID
- ✎ Désignation de représentant pour CLECT
- ✎ Avis de la commune sur PDPFCI

Dates prévisionnelles des prochains conseils municipaux : 22 /06—27/07—14/09—12/10

MIEUX COMPRENDRE L'URBANISME

URBANISME – A QUI S'ADRESSER ?

Pour tous vos projets de construction, d'aménagement ou de travaux, il est nécessaire de contacter la mairie pour vous accompagner dans vos démarches. Il est bien rare de pouvoir s'exonérer d'une déclaration de travaux à minima. Nous y serons très vigilants.



L'urbanisme regroupe un ensemble de règles et de procédures qui encadrent les constructions et l'aménagement du territoire. En fonction de l'importance des travaux envisagés, les demandes ne sont pas les mêmes. Voici une infographie récapitulative susceptible de vous aider dans vos démarches.

Important : Déposer un permis de construire ou une déclaration préalable et obtenir l'accord ne suffit pas pour faire ses travaux, il faut déclarer vos ouvertures de chantier (D.O.C*) et fins de chantiers (D.A.A.C.T**) en mairie (ou dématérialisé) et bien mettre vos panneaux. C'est obligatoire. Une attestation de non-contestation de la D.A.A.C.T. pourra ensuite vous être délivrée, dans le respect des délais réglementaires.

Attention : Si vous dépassez les 36 mois sans faire de prorogation (pour un D.O.C non déposé pour un PC, D.A.A.C.T non déposé pour une D.P), l'autorisation est périmée et le dossier sera à redéposer en entier. Si les travaux sont arrêtés pendant plus d'un an une fois la D.O.C déposée, le permis est annulé.

A savoir : Par ailleurs, la déclaration des travaux sur le site impots.gouv.fr, rubrique « Mes biens immobiliers », doit également être effectuée en fonction de la nature des travaux réalisés.



Points de vigilance : Attention à vos projets de pose de panneaux solaires : certaines entreprises déposent des déclarations préalables sans que vous ayez validés les devis. Il est important de savoir que chaque déclaration préalable déposée engendre un coût pour la commune, les dossiers devant obligatoirement être instruits par le service instructeur des autorisations du droit des sols de la CCBVL.

Après le succès des dernières années, la commune renouvelle son offre de jobs d'été pour les adolescents de Mulsans à partir de 16 ans et jusqu'à 18 ans.

- Travail du lundi au vendredi
- Le matin seulement
- En équipe
- Sans utilisation ou manipulation de produits et/ou engins dangereux

Candidature à déposer en mairie ou par mail : mairie@mulsans.fr avec autorisation parentale et lettre de candidature **avant le 21 juin.**



VIE COMMUNALE

La commune a accueilli le 4 février une session de **formation aux gestes qui sauvent**, réunissant une petite dizaine de participants.

Adolescents et adultes ont répondu présents pour découvrir ou revoir les réflexes essentiels face à une situation d'urgence.

Encadrés par un formateur agréé, les participants ont pu pratiquer la **mise en sécurité**, l'alerte, la **position latérale de sécurité**, ainsi que les premiers gestes face à un étouffement ou un arrêt cardiaque. Tous ont salué une formation utile, accessible et rassurante, qui permet à chacun de se sentir plus apte à agir. Cette initiation a été offerte aux habitants de la commune qui ont participé.



REPAS DES AÎNÉS

Le **repas des aînés** s'est tenu le **6 mars 2026** et a réuni cette année **30 convives**, entourés de plusieurs **conseillers municipaux** et **agents communaux** venus prêter main-forte au service. Comme les années précédentes, c'est la **Maison du Vivier** qui a régalé les participants avec un menu apprécié de tous. Ce moment convivial a permis aux aînés de partager un déjeuner chaleureux, d'échanger des nouvelles et de profiter d'un après-midi placé sous le signe de la bonne humeur. La municipalité remercie l'ensemble des participants ainsi que toutes les personnes mobilisées pour l'organisation et le service.



CÉRÉMONIE DU 8 MAI



Notre commune a commémoré la **Libération de la France**.

Après le traditionnel dépôt de gerbe au monument aux morts de Mulsans et un moment de recueillement, le cortège a pris la direction de Maves, qui accueillait la cérémonie cette année.

L'Harmonie de La Chapelle, les sapeurs-pompiers et les porte-drapeaux ont accompagné les participants jusqu'au monument aux morts de Maves, où la Maire Astrid LONQUEU a prononcé son discours.



La cérémonie s'est conclue par un moment de convivialité à la salle polyvalente, permettant à chacun d'échanger et de prolonger ce temps de mémoire partagé.



CONCERT DE GOSPEL



Vendredi 29 mai dernier, le groupe « Essentielles » nous a ravi par leur talentueuse interprétation de gospel.

Ces quatre sœurs, non seulement excellentes en chant savent créer l'ambiance.

Après quelques exercices d'interactions entre la centaine de spectateurs présents, le ton était donné pour partager cette soirée dans la bonne humeur. Nous avons chanté et fait quelques pas de danse.

Qu'il faisait chaud dans notre église !

Le pot de l'amitié, servi dehors par une météo clémente a scellé cette soirée d'une convivialité très agréable.



ÉQUIPEMENT COMMUNAL



Notre tondeuse donnant des signes de faiblesse récurrents et conscients qu'on ne peut bien travailler qu'avec de bons outils, nous avons fait l'acquisition d'un tracteur tondeuse livré le 11 juin dernier.

Celui-ci immatriculé et conçu pour circuler sur la voirie se montre plus performant que son prédécesseur et pourra être équipée ultérieurement avec des options (débroussailleur, broyeur, etc....)

Notre but est de gagner en autonomie donc de faire des économies en limitant le recours aux entreprises ou prestataires.



Montant T.T.C du tracteur tondeuse : 19 608.00 €

La commune pourra récupérer une partie de la TVA dans deux ans.

INFORMATIONS DIVERSES

RECENSEMENT CITOYEN

VOUS ÊTES FRANÇAIS ET VOUS ALLEZ BIENTÔT AVOIR 16 ANS ? VOUS VOUS INTERROGEZ SUR CE QU'EST LE *RECENSEMENT CITOYEN* (PARFOIS APPELÉ PAR ERREUR *RECENSEMENT MILITAIRE*) ?

Il est **obligatoire** de faire le recensement citoyen.

Après avoir fait votre recensement citoyen :

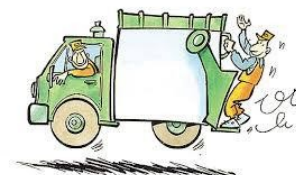
Vous obtenez une *attestation de recensement*. Cette attestation est indispensable pour pouvoir vous inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Bac...) ou un concours administratif en France.

Vous êtes convoqué à la [journée défense et citoyenneté \(JDC\)](#). Il faut avoir fait la JDC (ou en avoir été exempté), pour pouvoir vous inscrire à partir de 18 ans à un examen (BEP, Bac...), ou à un concours administratif, ou à l'examen du permis de conduire en France. Cette obligation cesse à partir de votre 25^e anniversaire.

Vous êtes **inscrit automatiquement sur les listes électorales** dès votre 18^e anniversaire et pourrez alors voter.



Pour rappel, depuis le 1er janvier 2026 le Syndicat Intercommunal d'Enlèvement des Ordures Ménagères de Mer prend en charge la collecte des déchets de Mulsans. Aucun changement dans la date et les horaires de collecte (le calendrier des passages est joint à ce bulletin mais également disponible sur site internet de la commune). La déchetterie de La Chaussée-Saint-Victor nous est toujours accessible, jusqu'à nouvel avis.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

La commune souhaite rappeler à l'ensemble des propriétaires de chiens quelques règles essentielles pour garantir la tranquillité publique, la sécurité de chacun. Pour que la cohabitation reste harmonieuse, quelques règles simples doivent être respectées :

- **Tenir son chien en laisse** : même un chien gentil peut surprendre un enfant, un cycliste ou un autre animal.
- **Éviter les chiens en liberté** : un chien qui se promène seul peut provoquer des accidents ou se mettre en danger.
- **Ramasser les déjections** : un petit geste qui fait une grande différence pour la propreté du village.

Merci à tous les maîtres responsables qui contribuent chaque jour à un environnement agréable et respectueux.



Feux de broussailles : la vigilance de chacun protège tout le monde— Ensemble, prévenons les feux de broussailles

Chaque été, les feux de végétation se multiplient en France. Ils sont souvent dus à des gestes du quotidien que l'on pense anodins. Pour éviter qu'un incident ne devienne un incendie, adoptons les bons réflexes :

- ☞ **Entretien son terrain** pour limiter la propagation du feu
- ☞ **Ne pas utiliser de flamme ou d'étincelle près des zones sèches**
- ☞ **Le brûlage à l'air libre est strictement interdit.** Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie ou compostés.
- ☞ **Signaler immédiatement toute fumée suspecte**


Un geste responsable peut éviter un drame


Merci à chacun pour sa vigilance





!! Bruits de voisinage : pensez à vos voisins !!


Pour que jardinage et bricolage riment avec bon voisinage et que chacun préserve la tranquillité de tous, quelques rappels s'imposent afin de prévenir les nuisances sonores.

 **Les travaux bruyants** (tonte et travaux de jardinage, bricolage...) sont autorisés :

 Les jours ouvrables : 8h30-12h/14h00-19h

 Les samedis : 9h-12h et 15h-19h

 Les dimanches et jours fériés : 10h-12h

 **Animaux de compagnie** : Si vous en avez, assurez vous qu'ils ne causent pas de nuisances sonores excessives.

Merci de bien vouloir respecter la tranquillité du voisinage



NID DE FRELONS ASIATIQUES ? Voici la démarche



1. Signaler le nid à la mairie

Un **référént communal** est dépêché pour vérifier qu'il s'agit bien d'un nid de frelons asiatique.

2. Accueillir le référént chez vous

Il confirme la présence du nid et remplit le **bon d'intervention** nécessaire pour la suite.

3. Recevoir la liste des entreprises

Le référént vous remet le bon complété et **la liste des six entreprises** agréées pour intervenir.

4. Contacter l'entreprise choisie

Le jour de l'intervention, vous remettez le bon d'intervention à l'entreprise.

5. Aucune avance de frais

La C.C.B.V.L. règle directement l'entreprise : la prise en charge est de 100% pour les administrés.

MOUSTIQUE TIGRE

QUELQUES MINUTES POUR ÉVITER SA PRÉSENCE AUTOUR DE CHEZ NOUS

Le moustique tigre, *Aedes albopictus*, est désormais bien installé dans nos communes. Il a une particularité importante : il naît très près de là où il pique.



En pratique, le moustique qui gêne dans un jardin est le plus souvent issu d'un point d'eau situé dans ce jardin ou à quelques maisons seulement.



CE QUE CHACUN PEUT FAIRE

La solution est connue, efficace et accessible à tous : supprimer les petites eaux stagnantes.



Vider chaque semaine les récipients extérieurs



Retourner les objets qui peuvent retenir l'eau



Couvrir les récupérateurs d'eau de pluie



Vérifier les gouttières



Enlever les soucoupes sous les pots (ou les remplir de sable)



Cette méthode est à la fois simple, durable et sans recours aux produits chimiques.



nos prochains rendez-vous

🌀 14 juillet : Festivités à Mulsans

🌀 19 juillet : Sainte Anne à Mulsans

🌀 29 août : Guinguette du Comité des Fêtes de Mulsans

ASSOCIATIONS

ÉCHO SPORTIF : Tennis de table de Mulsans



Vie sportive :



La deuxième phase de championnat s'est terminée Samedi 6 Juin avec la victoire pour nos 2 équipes.

En D1, notre équipe termine première de sa poule et participera à la finale par classement à Vendôme le samedi 20 Juin. Elle évoluera la saison prochaine en Pré-Régionale.

En D4, notre équipe se classe 5^{ème} et évoluera dans cette catégorie l'année prochaine.

Félicitations aux joueurs et merci aux supporters !

Vie du club :

L'ÉCHO SPORTIF DE MULSANS TENNIS DE TABLE a organisé son traditionnel Tournoi de fin de saison et Barbecue Samedi 13 Juin 2026.

Les gagnants du Tournoi :

Toute catégorie : 1^{er} Evan Pailloux, 2^{ème} Erwan Pajon et 3^{ème} Ewan Rafael

Catégorie Jeune : 1^{er} Loïs Heurckmans, 2^{ème} Nolan Pajon

Catégorie Vétéran : 1^{er} Didier Lambert, 2^{ème} Jean Mary Fournier

En finale de double, l'équipe expérimentée Didier Lambert – Ewan Rafael l'emporte sur l'équipe de jeunes Erwan Pajon – Titouan Rafael.

Bravo à tous les participants.

La journée s'est conclue par une soirée grillades où les cuisses de poulet préparées par notre spécialiste « Number One » ont régalé nos papilles.

Toute l'équipe et les membres de l'ÉCHO SPORTIF de Mulsans vous souhaitent d'agréables vacances et vous attendent très nombreux(ses) pour la rentrée de Septembre.



Encore MERCI,



Merci d'être présent à chaque fois parmi nous pour ces moments de partages et de rires.

Merci de nous soutenir, de nous encourager.

Et grâce à vous, on continue,



Alors rendez-vous à la prochaine manifestation.

Alexandre, Mickaël, Nathalie et Safiye CABO



Et merci à ces deux lutins : Paola et Manon pour leurs coups de pouce!!!

Comité des fêtes

Concours de Belote du 23 mars 2026

Le comité des fêtes a organisé, le 23 mars dernier, son traditionnel concours de belote dans une ambiance toujours aussi conviviale. Cette année, nous avons accueilli 36 joueurs, pour la plupart des fidèles que nous retrouvons avec plaisir à chaque édition.

Cependant, un invité inattendu s'est aussi imposé ce jour-là : un magnifique soleil, tant attendu après les semaines hivernales. Bien que très apprécié, ce beau temps a sans doute incité certains à profiter de l'extérieur plutôt que de se retrouver autour des tables de jeu, ce qui explique une participation un peu moins importante que les années précédentes.

Nous espérons néanmoins que ce même soleil sera au rendez-vous pour nos prochaines manifestations, qui s'annoncent tout aussi conviviales et festives : le samedi 30 mai pour notre concours de pétanque, et le dimanche 31 mai pour notre randonnée.

Nous vous attendons nombreux pour partager ensemble ces moments de détente et de bonne humeur !



Concours de pétanque 2026

Le samedi 30 mai, le comité des fêtes organisait son concours de pétanque. L'année dernière, nous avons dû l'annuler le jour même en raison des intempéries : le matin il pleuvait des cordes.

Nous avons donc commandé le soleil pour l'année 2026. Il était bien présent, très présent même, peut-on dire... trop présent ??? La chaleur a en effet dissuadé des joueurs de participer.

Nous avons, malgré tout, maintenu notre manifestation avec 8 équipes. Tous niveaux confondus, les participants se sont affrontés dans la convivialité et sans prétention. L'après-midi s'est terminé vers 19h00 après la remise des lots aux 4 premières équipes.

Les récompenses se composaient de bons d'achat Leclerc, de bons d'achat au Croc du Merle à Muides, de bouteilles de pétillant, de bocaux de pâté, de bières, de biscuits de Chambord...

Nos sportifs étaient ensuite attirés par la diffusion de la finale de la Ligue des champions opposant le PSG à Arsenal, qui avait déjà commencé (malgré notre demande de retarder le coup d'envoi !).

Merci aux courageux participants et aux membres du comité des fêtes qui ont œuvré à la réussite de cet événement. Rendez-vous l'année prochaine.



Randonnée pédestre 2026

Après un samedi extrêmement chaud, la nuit a adouci la température et nous a permis d'accueillir, dans de bonnes conditions, une centaine de randonneurs. Tout au long de la matinée, marcheurs et coureurs ont pris le départ du parcours de leur choix (de 6 à 18km), le plus souvent en petits groupes, à leur rythme et toujours dans la bonne humeur. Certains étaient originaires du bourg, des hameaux et des communes voisines, tandis que d'autres avaient fait le déplacement depuis Tours ou Orléans.

Malgré des avis parfois partagés sur les paysages de la Beauce, chacun a pu profiter pleinement de cette matinée du 31 mai. Les nouveaux parcours proposés ont permis de découvrir ou de redécouvrir les charmes de nos chemins ruraux. Les participants ont apprécié la diversité de la végétation,

les couleurs de la saison ainsi que la qualité du fléchage tout au long des circuits.

Fidèles à l'esprit de la randonnée, les échanges ont été nombreux lors du ravitaillement, autour d'une boisson chaude ou fraîche et de quelques douceurs sucrées ou salées. Il y en avait pour tous les goûts ! Les chamallows, thème de notre randonnée, ont encouragé les plus jeunes à participer et ont rencontré un franc succès auprès des petits comme des grands.

Un grand merci à tous les participants pour leur présence et leur esprit convivial, ainsi qu'aux bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette agréable matinée.



Articles : Karine Chapier

Photos : Karine Chapier et Thomas Touzeau

CONTES ET LÉGENDES

Histoire de La poule blanche :

"Nous avons tous en nous, quelque part à l'intérieur, la mémoire d'une légende, une histoire que nos parents ou grands-parents nous ont narrée et qui a pris place en nous comme l'écho d'un monde derrière le monde. La trace presque palpable d'Êtres venus du fond de la mémoire de nos ancêtres qui les ont bel et bien croisés.

Des créatures dont la simple évocation nous transporte à la fois dans l'espace et le temps.

Ces histoires traversent ainsi les époques, parfois sautent des générations puis réapparaissent lorsque du coin de l'œil un enfant aperçoit dans un champ celui qui, en un éclair, prend la forme du plus anodin des animaux. "Regarde papa ! Le bonhomme ! Maintenant c'est un lapin !" Et le père, comme secoué de toutes ses forces par le jeune garçon qu'il était, se souvient avoir vu la femme qui s'était changée en faisan et partir dans le bosquet du côté de Malpogne.

Et cette nuit, des années plus tard, où il avait aperçu cette magnifique femme blanche sous le caquétoire de l'église. Elle était belle, il avait voulu se rapprocher mais les aboiements d'un chien avaient détourné son regard. La femme n'était plus là. Seule une poule blanche se tenait là et le regardait. Il était rentré chez lui et n'en avait parlé à personne...

"Verba volant, scripta manent" disait on jadis en latin, "les paroles s'envolent, les écrits restent". Peut-être est-il temps de commencer à écrire ce qui se passe tous les jours sous nos yeux, et le retour de cette poule blanche dans le centre de notre village en est peut-être le signe. Certains disent que c'est un esprit familier qui attire la chance, d'autres que c'est Ste Anne qui veille sur les Mulsanais. Nul ne le sait réellement....

A chacun, quand se présentera à lui la poule blanche, de se rappeler que notre village est bâti sur une terre qui a vu naître le monde, et que le vent de printemps qui fait bruisser les feuilles cherche toujours à détourner notre attention."



Y.M

Mulsans
10 route de Blois
☎ 02 54 87 34 73
mairie@mulsans.fr

La Chapelle-Saint-Martin-en-Plaine
10 rue des Fleurs
☎ 02 54 87 30 14
mairie@chapellemartin.fr


Villexanton
3 Rue de la Vove
☎ 02 54 87 37 51
mairie@villexanton.fr



Les conseils municipaux ont l'honneur de vous convier à la célébration de la Fête Nationale

L'événement se déroulera à Mulsans

Le programme de cette journée est le suivant :

- de 15 h 30 à 17 h 00 Animations pour les enfants (jeux et structures gonflables)
- 17 h 30 Revue des Pompiers avec l'Harmonie de La Chapelle-saint-Martin-en-Plaine
- 18 h 00 Concert par l'Harmonie de La Chapelle-saint-Martin-en-Plaine
- 18 h 45 Vin d'honneur
- 19 h 30 Repas (sur réservation uniquement en mairie)
- 22 h 00  Retraite aux flambeaux
- 22 h 45 Feu d'artifice offert par les municipalités de la Chapelle-saint-Martin, Mulsans et Villexanton
- 23h 15 Bal populaire à la salle des fêtes de Mulsans

Les Maires,
Christel SACRÉ, Sandrine BRINDEAU, Benoît LOP

RÉSERVATION UNIQUEMENT AUPRÈS DE LA MAIRIE DE MULSANS

Coupon-réponse à découper et à remettre à la mairie **jusqu'au jeudi 2 juillet 2026 date limite** (places limitées)

Nom et Prénom

AdresseCommune.....

Adulte Mulsans 7,00 € plateau froid		Enfant Mulsans 4 € plateau froid 12 ans inclus	
Nom	Prénom	Nom	Prénom

Adulte hors Mulsans 11.20 € plateau froid		Enfant hors Mulsans 8.20 € plateau froid 12 ans inc.	
Nom	Prénom	Nom	Prénom

Chèque à l'ordre du Trésor Public

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique



SAINTE-ANNE 19 JUILLET



Menu



12h 15 à
côté du city
park



**SALADE D'ENTRÉE
POULET ROTI / POMMES DE TERRE
FROMAGE
DESSERT
1 VERRE DE VIN**



Après-midi jeux



BULLETIN D'INSCRIPTION DIMANCHE 19 JUILLET 2026

NOM : ADULTE COMMUNE :..... * 20€ SOIT..... €
PRÉNOM :ADULTE HORS COMMUNE :*24€ SOIT€
ENFANT 12 ANS INCLUS : * 10 € SOIT.....€

DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS : JEUDI 9 JUILLET 2026.

**AUCUN RETARD NE SERA ACCEPTÉ.
CHÈQUE À L'ORDRE DU TRESOR PUBLIC**

PRÉVOIR 1 € POUR LA CONSIGNE DU VERRE



ValEco

Amboise - Blois - Vendôme

MULSANS

Syndicat interdépartemental de collecte et de traitement des déchets



À partir du 1^{er} janvier 2026, le SIEOM de Mer prendra en charge la collecte des déchets de votre commune

2026

JANV. 2026	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANV. 2027
J 1	D 1	D 1	M 1	V 1	L 1	M 1	S 1	M 1	J 1	D 1	M 1	V 1
V 2	L 2	L 2	J 2	S 2	J 2	J 2	D 2	M 2	V 2	L 2	M 2	S 2
S 3	M 3	M 3	V 3	D 3	M 3	V 3	L 3	J 3	S 3	S 3	M 3	D 3
D 4	M 4	M 4	S 4	L 4	J 4	S 4	M 4	V 4	D 4	M 4	V 4	L 4
L 5	J 5	J 5	D 5	M 5	V 5	D 5	M 5	S 5	L 5	J 5	S 5	M 5
M 6	V 6	B 6	L 6	M 6	S 6	A 6	J 6	D 6	M 6	V 6	D 6	M 6
M 7	S 7	V 7	M 7	J 7	D 7	M 7	V 7	L 7	M 7	S 7	A 7	L 7
J 8	D 8	D 8	M 8	V 8	L 8	M 8	S 8	M 8	J 8	D 8	M 8	V 8
V 9	L 9	L 9	J 9	S 9	M 9	M 9	D 9	M 9	V 9	L 9	M 9	S 9
S 10	M 10	M 10	V 10	D 10	M 10	V 10	L 10	J 10	S 10	M 10	J 10	D 10
D 11	M 11	M 11	S 11	L 11	V 11	S 11	M 11	V 11	D 11	M 11	V 11	L 11
L 12	J 12	J 12	D 12	M 12	J 12	D 12	M 12	S 12	L 12	J 12	S 12	M 12
M 13	V 13	A 13	L 13	M 13	S 13	B 13	J 13	A 13	M 13	V 13	D 13	M 13
M 14	S 14	S 14	M 14	J 14	D 14	M 14	V 14	L 14	M 14	S 14	L 14	J 14
J 15	D 15	D 15	M 15	V 15	L 15	M 15	S 15	M 15	J 15	D 15	M 15	V 15
V 16	L 16	L 16	J 16	S 16	M 16	V 16	D 16	M 16	V 16	L 16	M 16	S 16
S 17	M 17	M 17	V 17	D 17	M 17	A 17	L 17	J 17	S 17	B 17	L 17	D 17
D 18	M 18	M 18	S 18	L 18	J 18	S 18	M 18	V 18	D 18	M 18	V 18	L 18
L 19	J 19	J 19	D 19	M 19	V 19	D 19	M 19	S 19	L 19	J 19	S 19	M 19
M 20	V 20	B 20	L 20	M 20	S 20	A 20	L 20	M 20	M 20	V 20	D 20	M 20
M 21	S 21	S 21	M 21	J 21	D 21	M 21	V 21	L 21	M 21	S 21	A 21	J 21
J 22	D 22	D 22	M 22	V 22	L 22	M 22	S 22	M 22	J 22	D 22	M 22	V 22
V 23	L 23	L 23	J 23	S 23	M 23	B 23	D 23	M 23	V 23	L 23	M 23	S 23
S 24	M 24	M 24	V 24	D 24	M 24	V 24	L 24	J 24	S 24	A 24	M 24	D 24
D 25	M 25	M 25	S 25	L 25	J 25	S 25	M 25	V 25	D 25	M 25	V 25	L 25
L 26	J 26	A 26	D 26	M 26	V 26	B 26	D 26	S 26	L 26	J 26	S 26	M 26
M 27	V 27	V 27	L 27	M 27	S 27	B 27	J 27	A 27	D 27	M 27	D 27	M 27
M 28	S 28	S 28	M 28	J 28	D 28	M 28	V 28	L 28	M 28	V 28	B 28	L 28
J 29	D 29	D 29	M 29	V 29	L 29	M 29	S 29	M 29	J 29	D 29	M 29	V 29
V 30	L 30	L 30	J 30	S 30	M 30	A 30	D 30	M 30	V 30	L 30	M 30	S 30
S 31	M 31	M 31	V 31	D 31	V 31	V 31	L 31	S 31	S 31	L 31	J 31	D 31



Les bacs doivent être sortis la veille de la collecte, poignée côté rue et rentrés une fois collectés

APPLICATION «SIEOM infos»

Retrouvez les jours de collecte, horaires de déchèteries, consignes de tri...



TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS SE TRIENT

LES CONSIGNES DE TRI



Bouteilles, bidons et flacons en plastiques



Tous les papiers



Tous les emballages en carton



Barquettes, conserves, aérosols, canettes



Pots, barquettes, films, sacs, sachets, tubes vides...



EMBALLAGES VOLUMINEUX

Grands cartons bruns et polystyrène
→ J'apporte en déchèterie



ET JE METS LE TOUT EN VRAC ET NON IMBRIQUÉ DANS MON BAC JAUNE

